



COMMUNE DE LABROUSSE

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28 AOÛT 2025 à 20h30

Le 28 août 2025 le Conseil Municipal, légalement convoqué le 13 août 2025, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 13

Présents : Mmes AMARAL Emmanuelle ; CHASSAGNE Chrystel ; TOURLAN Anne ; Nathalie MALGOUZOU ; PUYBOUFFAT Delphine.

Mrs AURATUS Eric ; BADUEL Sébastien ; DAUDE Thierry ; THER Benoit ; Marcel BRUEL ; Géraud NOEL ; Nicolas LAMOUREUX ; PRADAL Gérard.

Absent excusé: Mrs OUSTRY Michel.

Pouvoirs : aucun.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mr Eric AURATUS est désigné pour remplir cette fonction.

VENTE VALENT LEMOINE

Présents à la réunion Mme Caroline VALENT et Mr Rémi LEMOINE souhaiteraient pouvoir acquérir auprès de la commune un espace autour de leur habitation sise 3 route du Goul.

Après leur départ, le conseil municipal décide de donner une suite favorable à cette demande.

La surface rétrocédée serait d'environ 150 m² elle sera définitive après le passage d'un géomètre.

Le conseil municipal fixe à 15 € le prix de vente au m².

Aucun droit de passage dans la partie communale ne sera accordé.

PERSONNEL

Dans l'attente de la reprise de l'agent titulaire Mr Richard PARRET est recruté avec un contrat à durée déterminé afin d'assurer le poste d'aide auprès du responsable de la cantine scolaire.

ÉCOLE

Mme Cécile PRADOUX BERTRAND sera la nouvelle enseignante qui remplacera Mme Capucine DELFOUR.

CONVENTION

Après une rencontre avec l'intéressé la convention qui lie Mr ROCAZEL à la commune de Labrousse pour le déneigement du village du Dat sera revue afin de diminuer le montant de la mise à disposition.

Mr ROCAZEL procédera au déneigement du hameau de Lasveissières.

TRAVAUX

L'entreprise MALVEZIN a posé un nouveau revêtement de sol à la salle de motricité de l'école et à l'arrière du bar de la salle polyvalente.

Fin de séance à 22 heures